

Avis de travaux

**Rue du Séminaire,
entre les rues Ottawa et de la
Montagne**

**Début : semaine du 10 octobre
Fin : Janvier 2024**

**Rue Saint-Thomas
Entre les rues William et Ottawa**

**Travaux d'infrastructures et
d'aménagement urbain**

La Ville de Montréal vous informe que le 10 octobre prochain, commenceront des travaux d'infrastructures et d'aménagement urbain sur la rue du Séminaire, entre les rues Ottawa et de la Montagne.

Circulation et stationnement

- Fermeture complète de la rue du Séminaire, entre les rues Ottawa et de la Montagne;
- Fermeture partielle de la rue St-Thomas, entre les rues William et Ottawa;
- Les stationnements sur rue, sur de la Montagne, entre William et Ottawa, seront inaccessibles.

En tout temps

- La circulation locale sera permise, sauf dans les zones d'entraves;
- Places de stationnement possiblement utilisées pour constituer un périmètre de sécurité et pour ranger de l'équipement et des matériaux. Vérifiez la signalisation du secteur car elle peut être modifiée au besoin.
- Certaines entrées de stationnement privées pourraient être impactées. Les places de stationnement seront relocalisées temporairement. Notre agente de liaison communiquera avec les gestionnaires d'immeuble le cas échéant.

Tel qu'annoncé en septembre 2023, ces travaux représentent la première phase de travaux d'enfouissement du réseau électrique et d'aménagement de la surface des rues.

Vous recevrez d'autres avis par courriel (via l'infolettre) vous informant des entraves des phases de travaux subséquentes. La fin de l'ensemble des travaux de ce chantier est prévu à l'été 2025. Pour vous inscrire aux envois courriel, consultez la procédure au verso.

Invitation au comité de bon voisinage

Le jeudi 5 octobre de 16 h à 17 h

Vous êtes riverains ou commerçants dans le secteur de Griffintown et souhaitez participer aux rencontres mensuelles? Écrivez-nous à griffintown@montreal.ca.

Nous abordons les points suivants: avancement du projet, travaux dans le secteur, maintien des accès aux institutions, commerces et bâtiments, circulation, signalisation, stationnement, bruit, horaires de travail, propreté du site, sécurité aux abords du chantier, impacts sur les services aux citoyens.

Notez qu'il s'agit d'un comité de travail mensuel sur invitation et non d'une assemblée publique.

